



LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition octobre 2019



Crédit photo : Valérie Gagné



Crédit photo : Arielle David – 8ans



Crédit photo : Roger Langlais



Crédit photo : Cathia Tremblay

TABLE DES MATIÈRES

Bonne
lecture !



MOT DU MAIRE.....	3
PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL.....	5
BUREAU FERMÉ.....	5
PHOTOS RECHERCHÉES.....	6
CONNAISSEZ-VOUS.....	7
SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE MUNICIPAL.....	8
ÉLECTIONS FÉDÉRALES.....	8
HALLOWEEN.....	9
SERVICE DES LOISIRS.....	10
POLITIQUE FAMILIALE & MADA.....	13
SERVICE D'URBANISME.....	15
TRAVAUX PUBLICS.....	16
PROGRAMME RÉNO-RÉGION.....	19
BRÛLAGE DES FEUILLES MORTES.....	20
SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES.....	22
DISPOSITION DE CARCASSES D'ORIGNAUX.....	23
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX.....	23
CUEILLETTE DE MOLLUSQUES.....	24
MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T.....	25
ANNONCES ET PUBLICITÉS.....	26
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2019.....	29
TABLE DES MARÉES.....	30
COORDONNÉES - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR.....	31
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	31
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	31

CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens !



D'ici quelques semaines, dame nature aura changé considérablement le paysage qui s'offrira sous nos yeux dans une multitude de coloris.

D'autre part, bien malin celle ou celui qui pourrait affirmer avec certitude, quelle sera la couleur du paysage politique à l'issue des prochaines élections fédérales. Quoiqu'il en soit, ce qui importe, c'est que cela amène des effets positifs dans notre quotidien.

Maintenant, voici un résumé des principales décisions prises dernièrement par votre conseil de même que quelques informations d'intérêt.

Dépenses autorisées : À ce chapitre, lors de la session ordinaire du 9 septembre dernier, votre conseil a résolu d'entériner une dépense de 48 500 \$, plus les taxes, afin de mandater la firme FNX-INNOV pour la caractérisation de bancs d'emprunt pour un projet de recharge de plage à Pointe-aux-Outardes. Il faut noter que ce montant sera remboursé par le ministère de la Sécurité publique.

Par ailleurs, nous avons autorisé des dépenses de l'ordre de 40 000 \$ plus taxes, afin de permettre la réalisation de divers travaux de voirie qui seront exécutés dans la municipalité dans les prochaines semaines.

De plus, comme il y aura fusion de la bibliothèque municipale et scolaire de l'école Les Dunes et vu la désuétude des ameublements en place, nous avons adopté une résolution selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes participera au financement pour faire l'acquisition d'étagères et d'ameublements, soit un montant de 5 000 \$ sur un projet de 19 235 \$, plus taxes.

Aussi, le Service des loisirs de Pointe-aux-Outardes a organisé une journée « *Consultation citoyenne* », le 21 septembre dernier concernant la démarche de la création d'une politique de loisirs et culture. Compte-tenu de la confirmation d'une aide financière dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants (PSPS) au montant de 5 961 \$, nous avons résolu d'autoriser une dépense de 6 175 \$, plus taxes.

Finalement, comme la municipalité doit procéder à l'achat d'un camion-citerne répondant aux normes ULC afin de combattre les incendies, le conseil a adopté un règlement afin de décréter une dépense et un emprunt de 283 466 \$ qui sera remboursé sur une période de 15 ans.

Érosion des berges : Le 17 septembre dernier, Mme Dania Hovington, M. Maxime Whissell et moi-même, avons participé à une rencontre avec les gens du ministère de la Sécurité publique et du Service d'ingénierie et d'expertise technique de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui assure la gestion de notre projet de stabilisation des berges, afin de faire le point sur l'avancement du dossier.

De plus, au moment d'écrire ces lignes, nous étions toujours en attente des résultats de la modélisation faite en laboratoire par la firme Lasalle/NHC inc. afin que M. Yann Ropars puisse établir le ou les concept(s) d'ouvrage(s) éventuel(s) à considérer.

Toutefois, le constat fait lors de cette rencontre est que le dossier avance relativement bien, si l'on considère que le mandat pour la recherche et la caractérisation de bancs d'emprunt est en cours, et que le mandat donné à la FQM pour répondre à la troisième et dernière série de questions concernant les impacts environnementaux est très avancé. Ceci étant dit, toutes les parties sont conscientes qu'un suivi serré sera nécessaire afin d'amener à terme le dossier.

Par ailleurs, nous avons aussi donné le mandat à la FQM d'effectuer la demande pour l'obtention d'un certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), dans le but de réaliser les travaux de réparation de l'enrochement endommagé à l'ouest du vieux quai.

Note : En terminant, si vous voulez en savoir plus sur les décisions prises par vos élus, je vous invite à visiter notre site Web (www.pointe-aux-outardes.ca) où il vous sera possible de consulter les procès-verbaux de toutes les sessions du conseil municipal.

Au plaisir de vous saluer très prochainement, profitez de l'automne pour tout ce qu'il a de meilleur à vous apporter !

Serge Deschênes

Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-Aux-Outardes.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

***Prochaine réunion
du conseil :***

***Mardi, le 15 octobre
2019 à 19h30***



BUREAU FERMÉ

Veillez prendre note qu'en raison du congé de l'Action de grâce,

les bureaux seront fermés

lundi, le 14 octobre

prochain

BON CONGÉ À TOUS !



TAXES MUNICIPALES

**PRENEZ NOTE QUE LE TROISIÈME VERSEMENT
DE VOS TAXES MUNICIPALES, POUR L'ANNÉE EN COURS,
ÉTAIT LE 20 SEPTEMBRE DERNIER.**

Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité : par chèque ou en argent comptant.



**Noter que la municipalité
NE DISPOSE PAS de terminal pour
le paiement Interac.**

PHOTOS RECHERCHÉES



Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes ; vos photographies. Des photos qui représentent vos activités de plein air, de paysage, de faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.

Merci à Mme Valérie Gagné, Arielle David (8 ans), M. Roger Langlais et à Mme Cathia Tremblay pour les photos publiées ce mois-ci.

N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :

municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Qui sait, elles se retrouveront peut-être sur la page couverture d'une prochaine édition !

CONNAISSEZ-VOUS...

Cette section est pour vous, citoyens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, vos implications, votre savoir-faire, vos habiletés diverses, etc.

PEFORMANCE DIGNE DE MENTION POUR DANIELLE PEDNEAULT

Le 8 septembre dernier avait lieu, à Rimouski, la 18^e édition du Marathon SFL qui réunissait plus de 3 000 athlètes.

Inscrite à l'épreuve du 42.2km (catégorie féminine), Mme Danielle Pedneault a remporté la 2^e position avec un chrono de 3 h 19 min 53 s. Notons que cette épreuve comportait 255 participants dont 70 femmes et qu'au classement général, elle a terminé au 38^e rang.

Depuis sa première édition en 2002, le Marathon SFL s'est taillé une place de choix parmi les plus importants événements de course à pied au Québec et dans l'Est du Canada.

Mme Pedneault a également fait belle figure à la 123^e édition du Marathon de Boston qui s'est déroulé le 15 avril dernier. Avec un temps de 3 h 22 min 52 s, elle a terminé au 1 293 rang (catégorie féminine), sur 11 973 participantes inscrites.



Source : Marathon de Rimouski

Ayant un peu plus d'une (15) quinzaine de Marathon à son actif, Mme Pedneault est toujours aussi passionnée. La saison étant terminée, elle enfilera à nouveau ses chaussures pour le Marathon de Québec qui aura lieu le 13 août 2020.

Félicitations pour vos accomplissements !

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE MUNICIPAL

La municipalité de Pointe-aux-Outardes utilise un système d'automatisation des communications afin de vous informer de certaines activités, urgences, bris majeurs, etc. Dans le but de mieux vous servir, par le biais de notre messagerie, veuillez communiquer au 418-567-2203 afin de procéder à la mise à jour de votre dossier, s'il y a lieu.



Vous pouvez aussi nous faire parvenir vos informations par courriel à l'adresse suivante : **municipalite@pointe-aux-outardes.ca**.

- **VOUS AVEZ CHANGÉ DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ?**
- **VOUS AVEZ EMMÉNAGÉ DANS LA MUNICIPALITÉ ?**
- **DORENAVANT, VOUS UTILISEZ UNIQUEMENT VOTRE CELLULAIRE ?**
- **VOUS AVEZ UN COURRIEL À NOUS FOURNIR ?**
- **VOUS AVEZ OMIS DE TRANSMETTRE VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE À LA MUNICIPALITÉ ?**

De plus, soyez assurés que vos informations personnelles serviront uniquement à des fins municipales.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Lundi, le 21 octobre prochain, vous serez invités à vous rendre aux urnes afin d'élire un nouveau gouvernement.



Vous pourrez faire valoir votre droit de vote en vous rendant au Centre des loisirs situé au 493, chemin Principal entre 9 h 30 et 21 h 30.

Assurez-vous toutefois d'avoir en votre possession deux pièces d'identité avec photo.

Source : <https://www.elections.ca/accueil.aspx>

HALLOWEEN

Le 31 octobre prochain, les enfants déambuleront de nouveau dans les rues pour prendre part à la traditionnelle cueillette de bonbons de l'Halloween. Pour que cette soirée se déroule en toute sécurité, la Sûreté du Québec rappelle quelques consignes de sécurité.

D'abord, il est important de s'assurer d'être suffisamment visible. Il est donc recommandé de choisir un costume d'Halloween aux couleurs claires, avec des bandes réfléchissantes, et de traîner avec soi une lampe de poche. Le costume ne doit pas être trop long, pour éviter de trébucher. Enfin, privilégier le maquillage plutôt que le port d'un masque permet également de mieux voir et mieux entendre ce qui se passe autour.



DE PLUS, AU COURS DE LA SOIREE, LES ENFANTS DEVRAIENT TOUJOURS :

- Déterminer un trajet et une heure de retour avec leurs parents ;
- Rester en groupe ou avec l'adulte accompagnateur ;
- Ne jamais entrer dans la maison d'un inconnu ;
- Ne jamais suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied ;
- Traverser les rues aux intersections ;
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois ;
- Faire inspecter les bonbons par les parents avant de les consommer.

Par ailleurs, les policiers demandent la collaboration des automobilistes, qui doivent être particulièrement vigilants et circuler à vitesse réduite, en accordant la priorité aux enfants qui sillonneront les rues.

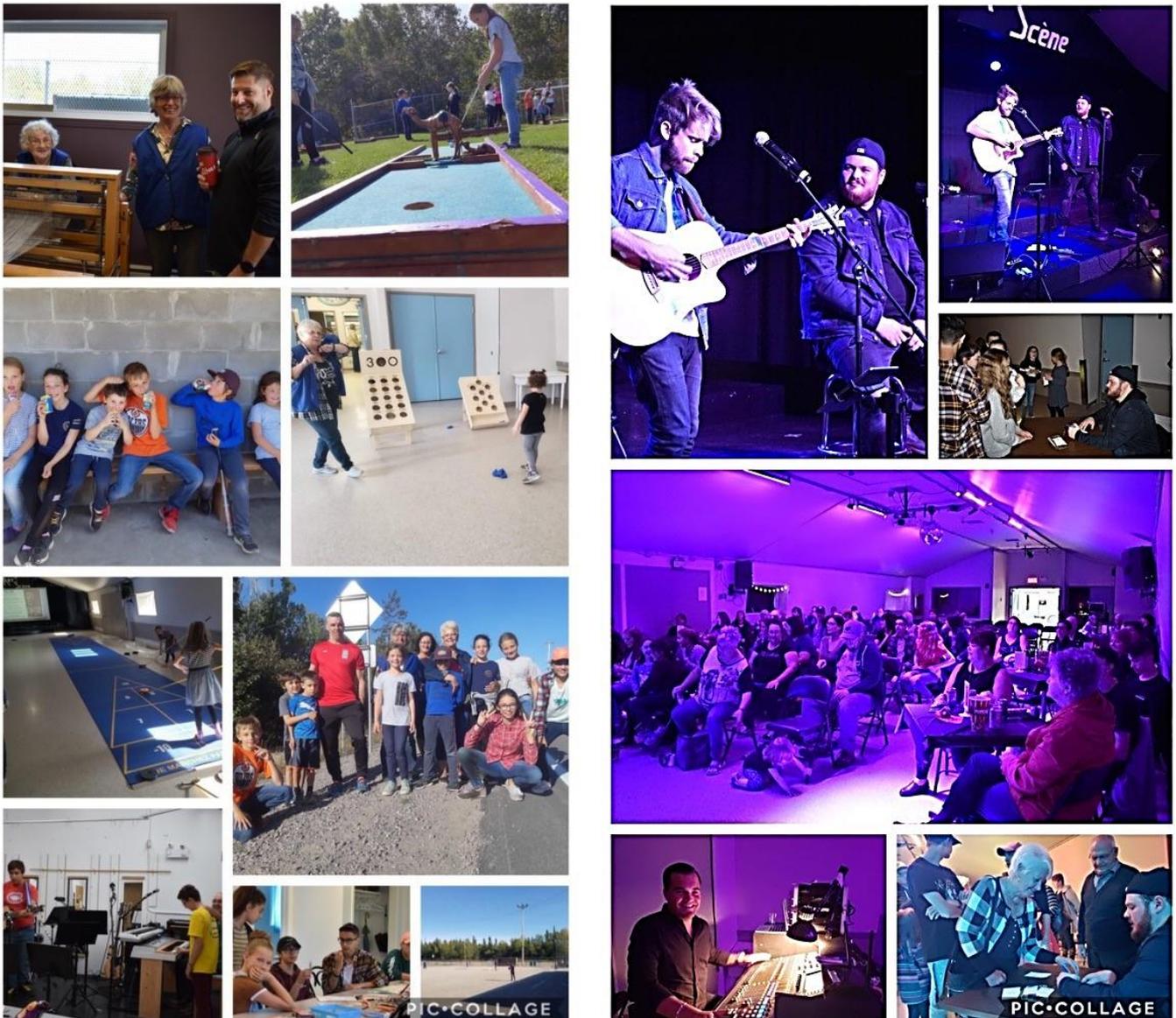


SERVICE DES LOISIRS

Octobre, mois des feuilles colorées, des nuits fraîches, des citrouilles... Plusieurs messages pour vous ou choses à mettre à votre agenda!

POLITIQUE DE LOISIRS ET CULTURE

Merci à tous ceux qui ont répondu à l'appel concernant le sondage et à tous ceux qui ont participé à notre journée citoyenne qui a eu lieu, le 21 septembre dernier avec **Jordan Lévesque** en spectacle de clôture. Une belle réussite qui a permis à plusieurs de découvrir ou redécouvrir certaines activités déjà offertes dans la municipalité ou des nouvelles qui pourraient se développer ! Merci également **aux bénévoles**, sans qui le succès de cette journée n'aurait pas eu lieu! Enfin, les résultats du sondage seront analysés dans les prochaines semaines. Bien sûr, vous serez tenus au courant pour la suite.



VOICI LES GAGNANTS DES PRIX DE PARTICIPATION

- Ensemble de Yoga Everlast : **Julie Tremblay**
- Ballon de Volleyball de plage : **Sidjy Roy-Malouin**
- Jeu de société Code names : **Rebecca Paulin**
- Ballon de soccer : **Gabrielle Hovington**
- Ensemble de cuisine : **Bobby Landry**
- Jeu Bataille de la jungle + 2 romans jeunesse : **Mégane Imbeault**
- Ensemble de casse-tête : **Mérodie Desrosiers**
- Ensemble de 4 jeux extérieurs: **Claudine Coulombe**
- Jeu Spike'n smash : **Karine Imbeault**
- Ensemble de raquettes de tennis : **Joey Dessureault**
- Une paire de billets (un adulte, un enfant) pour Nicolas Noël au Centre des arts : **Laurie Chamberland**
- Une paire de billets (un adulte, un enfant) pour Ripopée au Centre des arts : **Maxime Lebrun**
- 4 laissez-passer (2 adultes, 2 enfants) pour un match du Drakkar : **Éliam Boissonneault**
- Une canne à pêche : **Zackary Foster**
- Un roman adulte : **Nicole Medzalabanleth**

FÉLICITATIONS À TOUS NOS GAGNANTS !

La *Journée citoyenne* a été réalisée, entre autres, grâce aux fonds du Programme de soutien aux projets structurants (PSPS). Merci également à Sani-Manic Côte-Nord pour leur support financier dans le cadre de cette journée.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les travaux de réaménagement de la bibliothèque se poursuivent. Dès que la date de réouverture sera connue, nous vous en ferons part. Merci de votre patience et de votre compréhension !

PROCHAIN ESPACE FAMILLE

Deux (2) dates à retenir : **Samedi, le 5 octobre** avec l'équipe de Grains de Soleil Côte-Nord et le **mercredi, le 30 octobre**. Les rencontres ont lieu entre 9 h 00 et 11 h 30. C'est gratuit pour les enfants de 0 à 5 ans avec leurs familles.



SALON DES LOISIRS

En raison du manque d'inscriptions, nous avons le regret de vous annoncer l'annulation des cours suivants : **Yoga, cuisine collective de jour, tricot et crochet.**



Par contre, en raison de la demande, un **cours de soccer intérieur** aura lieu les **jeudis, entre 18 h 30 et 19 h 30** au gymnase de l'école Les Dunes.

Également, pour les mercredis entre 18 h 30 et 20 h 30, il y aura du badminton libre. Ces deux activités sont pour tous, au coût de 25\$ pour dix (10) semaines. Les premiers cours débiteront durant la semaine du 1^{er} octobre. Merci d'apporter votre paiement au responsable lors du premier soir ! Pour plus d'informations : 418-567-2177 poste 1



LES COURS DE LA CROIX-ROUGE

Les cours de la Croix-Rouge qui devaient avoir lieu le samedi et dimanche 5 et 6 octobre prochain, **sont annulés** en raison du manque d'inscriptions. Malgré le fait que nous avons eu une demande pour certains jeunes, l'âge minimum requis devait être atteint au moment de la formation. Même si nous avons accepté quelques jeunes de plus n'ayant pas l'âge, la formation n'aurait pas atteint son nombre minimal d'inscription. Cependant, j'invite les parents et les jeunes intéressés à se tourner vers Baie-Comeau pour cette formation. Plus de détails au gardiensecouriste@hotmail.fr ou au 418-562-6788.

Je suis déçue de la tournure de la situation. Sachez que je suis ouverte à accueillir cette formation pour nos jeunes ou même d'autres formations. N'hésitez pas à venir m'en parler !

DEJEUNER DE LA FADOQ

Prochain déjeuner. Dimanche, le 27 octobre. Gratuit pour les petits entre 0 et 5 ans, 3\$ pour les 6-12 ans et 6\$ pour les 12 ans et plus! Venez seul, en famille ou entre amis pour partager ce super déjeuner!



Joëlle Bernier - Superviseure des loisirs et de la culture

CONCOURS HALLOWEEN DÉCORE TA MAISON

À gagner 3 cartes cadeaux VISA prépayées de 25\$

Les gagnants seront pigés au hasard parmi tous ceux et celles qui feront parvenir une photo de leur maison décorée à loisirs@pointe-aux-outardes.ca ou par message privé sur la Page Facebook de la Municipalité **avant le 31 octobre à 16 h 00.**

Tirage le 1^{er} novembre à 10 h 00.

Les jeunes de la Maison des jeunes, le SQUAT, entraînés par Mélodie Desrosiers, vous invitent à un match d'improvisation.



Thème : La fierté

Où : Centre des loisirs

Date : Vendredi, le 18 octobre

Heure : 19 h 00

DJ – Ambiance – Popcorn

Bienvenue à tous !

CASSE-TÊTE

Près d'une dizaine de personnes ont répondu à mon appel concernant le don de casse-tête! Je suis énormément touchée de la réponse positive de votre part! Je tiens à **remercier tous les généreux donateurs**, vos dons me permettront de réaliser ce beau projet.



Par conséquent, il me fait plaisir de vous annoncer le lancement de la **Casse-tête-o-thèque** ! Près de 75 casse-têtes de 100 à 1 500 morceaux sont disponibles pour location au Centre des loisirs, pour le moment.

La location d'un casse-tête est valable pour 30 jours au coût de 2\$ par casse-tête. Pour plus d'infos ou pour location, communiquez avec Joëlle au 418-567-2177 poste 1.

PROCHAIN CAFE-VIENNOISERIE



Mardi, le 15 octobre au Centre des loisirs, dès 9 h 00. Nous avons invité tous les candidats aux prochaines Élections fédérales, et ce, dans le but de vous rencontrer et d'échanger avec vous selon vos préoccupations. Bienvenue à tous !

COURTOISIE AU VOLANT

Dans le cadre de notre concours pour les nouveaux membres au mouvement *Courtoisie au volant*, la gagnante d'un **bon d'essence de 50\$** au Dépanneur le Fanatik est **Mme Claudine Tremblay**. Félicitations!

En terminant, le Comité de suivi de la *Politique familiale* de Pointe-aux-Outardes a terminé son travail afin de renouveler son plan d'action pour 2019-2022. Il sera déposé au conseil municipal dans les prochaines semaines pour son adoption. Il vous sera présenté par la suite. Merci à toutes les personnes impliquées dans ce processus pour l'excellent travail. La politique vous tient à cœur et ça paraît!

Joëlle Bernier

Superviseure des loisirs et de la culture

SERVICE D'URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT



Vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à

l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de compléter le formulaire de demande et nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

RAMONAGE DE CHEMINÉE

Avez-vous nettoyé votre cheminée pour la prochaine période hivernale ? Sachez que la municipalité est en mesure de vous prêter des brosses pour le ramonage de votre cheminée. Il vous suffit de communiquer au 418-567-2203.

Vous aimez profiter de la chaleur et de l'ambiance de votre foyer au bois les soirs de grands froids? Ce plaisir vient toutefois avec l'obligation d'effectuer le ramonage de la cheminée tous les ans.



Chaque bûche brûlée laisse des traces de suie et de goudron d'où la création de crésote (formée par la condensation de gouttelettes de goudron sur les parois).

Le Code national de prévention des incendies du Canada précise qu'une accumulation de plus de 3mm (1/8 po) de crésote ou de particules de suie sur les parois d'une cheminée représente un risque potentiel d'incendie.

Source : <https://www.caaquebec.com/fr/a-la-maison/conseils/capsules-conseils/conseil/show/sujet/ramonage-de-cheminee-plus-quune-simple-affaire-de-brossage/>

LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

À compter du **15 octobre, et ce, jusqu'au 30 avril de l'année suivante**, vous pourrez installer les abris d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions comme par exemple :



- 1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
- 2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
- 3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
- 4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
- 5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.



BALISEMENT DE VOTRE ENTRÉE

L'hiver approche à grands pas. Nous vous invitons à baliser l'entrée de votre terrain pour la période hivernale.

Cela vous évitera certains inconvénients, ainsi qu'à l'entrepreneur, lors du déneigement.

MATÉRIAUX DE REMPLISSAGE

Le service des travaux publics vous informe qu'il vous est possible d'obtenir des matériaux pour du remplissage amassés suite à divers travaux effectués dans la municipalité.

Pour ce faire, veuillez communiquer au 418-567-2203 afin que l'on puisse prendre vos coordonnées.

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes tient à aviser la population que des travaux de drainage et de nettoyage seront effectués sur le réseau d'aqueduc des Buissons et de Pointe-aux-Outardes **AU COURANT DU MOIS D'OCTOBRE**. Noter qu'il n'y aura pas d'interruption du service d'eau.



NOUS VOUS AVISERONS ÉGALEMENT PAR APPEL TÉLÉPHONIQUE.

Il est peu probable que ces opérations occasionnent le brouillage de l'eau, mais nous vous invitons à prendre les précautions qui s'imposent afin de minimiser les désagréments.



À la fin des travaux, nous vous demandons d'ouvrir un robinet (sortie d'eau extérieure de préférence ou baignoire) afin de laisser s'échapper l'air accumulé dans le système. L'eau sera sûrement brouillée pendant quelques temps, nous vous demandons de la laisser couler quelques minutes (un mince filet suffit) afin de nettoyer vos propres tuyaux. Nous vous invitons à faire couler l'eau froide avant l'eau chaude afin que la couleur jaunâtre ne s'infilte pas dans votre chauffe-eau.

Par ailleurs, il serait opportun de profiter de la fin des opérations pour effectuer le drainage de votre chauffe-eau.

Merci de votre compréhension.

PROGRAMME RÉNO-RÉGION

PROGRAMMATION 2019-2020 (23 avril 2019 au 31 mars 2020)



Votre résidence nécessite des réparations majeures ?

Vous êtes propriétaire-occupant ?

Votre revenu est limité ?

Le programme RénoRégion peut vous être utile !

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.

Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des défauts relevés sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux défauts qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.



IMPORTANT : Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

Pour information : M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239
jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca

POMPIERS VOLONTAIRES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES – RECRUTEMENT



Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande et nous communiquerons avec vous.

Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

En cas d'urgence, composez le 9-1-1

BRÛLAGE DES FEUILLES MORTES

LE BRÛLAGE DES FEUILLES MORTES, C'EST NON!

Chaque année, à l'automne, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) et les pompiers municipaux interviennent sur une vingtaine d'incendies en forêt. Les brûlages de feuilles mortes et d'autres résidus sont en grande partie responsables de ces incendies.



Il faut garder en tête que le vent peut aisément faire voler les feuilles dans les airs. En faisant brûler les feuilles mortes, on court le risque qu'elles s'envolent et causent des dommages non seulement aux arbres avoisinants, mais aussi à des résidences ou à d'autres biens.

Afin d'éviter des situations fâcheuses, la SOPFEU et la Municipalité de Pointe-aux-Outardes recommandent d'opter pour des solutions écologiques et sécuritaires.

- **Protéger les végétaux de l'hiver :**

- Ramasser les feuilles mortes rapidement pour éviter qu'elles pourrissent;
- Disposer des amas autour des plantes de façon à ce que l'air puisse circuler facilement;
- Utiliser un filet de nylon pour les endroits plus venteux afin de maintenir les feuilles mortes.

- **Préparer de l'engrais pour la pelouse :**

- Tondre les feuilles pour les déchiqueter;
- Épandre les résidus sur le terrain de façon à ce qu'ils se dissimulent dans la pelouse.



- **Enrichir le compost :**

- Amasser les feuilles avant qu'elles ne soient trop humides et parsemées de taches noires;
- Déchiqueter les végétaux afin qu'ils se décomposent rapidement;
- Placer le surplus dans des sacs pour ensuite les remiser et les utiliser plus tard dans l'année.

- **Utiliser la collecte de résidus verts :**

- Privilégier cette option si les autres ne sont pas possibles;
- Vérifier le calendrier de la collecte sélective de votre municipalité;
- Vérifier comment disposer de vos feuilles mortes pour faciliter la cueillette (poubelles, contenants rigides réutilisables, sacs biodégradables, etc.).

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

C'est sous le thème « *Le premier responsable c'est toi!* » que se tiendra, du 6 au 12 octobre 2019, la Semaine de la prévention des incendies (SPI).

SAVIEZ-VOUS QUE ...

Si un incendie survenait chez vous, **en trois minutes**, le **feu et la fumée pourraient vous piéger**. Augmentez vos chances de survie grâce à deux gestes concrets :

- Assurez-vous d'avoir un **avertisseur de fumée** qui fonctionne en tout temps;
- Préparez le **plan d'évacuation** de votre résidence.



Depuis 2013, plus de 22 000 incendies de domiciles sont survenus au Québec.

Près du tiers (1/3) de ceux-ci ont débuté dans la cuisine.

Et près de la moitié ont été causés par une distraction.



**NE FAITES PAS PARTIE DES STATISTIQUES.
VERIFIEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMEE
ET RESTEZ VIGILANTS.**

DISPOSITION DE CARCASSES D'ORIGNAUX

SERVICE DE DISPOSITION DE CARCASSES D'ORIGNAUX



La Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM) offre le service de récupération des carcasses d'orignaux lors de la saison de la chasse.

À compter du **7 septembre et jusqu'au 16 novembre 2019**, les chasseurs de la Manicouagan pourront disposer de leurs résidus après débitage, gratuitement. **DANS**

DES SACS DE PLASTIQUE ÉTANCHES aux endroits suivants :

- **À l'écocentre de Baie-Comeau** (800, avenue Léonard-E.-Schlemm) du mardi au samedi de 8h00 à 17h00.
- **Au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau** (5101, chemin de la scierie) du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30.

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS



Pour prendre rendez-vous, pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous **présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8h30 et 11h45.**

Horaire du service : **Municipalité de Pointe-aux-Outardes** située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8h à 9h45

CUEILLETTE DE MOLLUSQUES

La saison pour la cueillette de mollusques ouvrira bientôt. C'est aux alentours du 1 octobre que vous pourrez vous rendre sur la plage pour effectuer votre récolte.

Toutefois, il est important de vérifier la carte ainsi que les ordonnances d'interdiction avant de récolter. Pour ce faire rendez-vous à l'adresse suivante : <http://www.dfo-mpo.gc.ca/shellfish-mollusques/cssp-map-fra.htm> ou téléphonez à la ligne sans frais pour savoir les secteurs ouverts à la cueillette au 1-800-463-8558 ou au 418-296-8558.



Quiconque récolte des mollusques bivalves, c'est-à-dire des crustacés avec deux coquillages, y compris toutes les espèces de palourdes, huîtres, coques, moules et pétoncles, est responsable de s'assurer que le secteur est désigné ouvert et sans danger car ils peuvent être contaminés par des toxines, des bactéries ou des produits chimiques des eaux environnantes. La consommation de mollusques contaminés peut causer une maladie grave et peut être mortelle.

Les mollusques se nourrissent en filtrant les particules microscopiques, comme les algues, présentes dans l'eau. Certains types d'algues peuvent demeurer dans le mollusque et entraîner des effets nocifs sur les humains s'ils sont consommés.

CONSERVEZ VOS MOLLUSQUES AU FROID

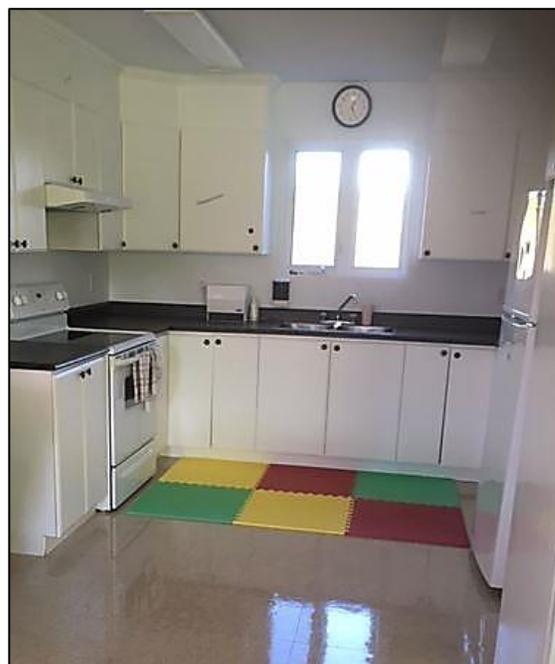
- Conservez toujours vos mollusques entre 0°C et 4°C (entre 32° et 40°F) ;
- Utilisez un contenant propre et ouvert avec des sacs de glace ;
- Gardez le contenant à l'ombre ou sous une toile mouillée ;
- Ne gardez jamais les mollusques vivants dans un contenant fermé ou dans l'eau douce; ils y suffoquent et meurent ;
- Ne mélangez pas avec d'autres espèces de mollusques ou des poissons.

MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T

La Maison des jeunes le S.Q.U.A.T (**S**avoir être **Q**uelqu'un d'**U**nique **A**ux yeux de **T**ous) est un organisme à but non lucratif qui a comme objectif de créer un milieu de vie sain et équilibré lors de rencontres amicales pour les adolescents de 12 à 17 ans.

CET ÉTÉ, LA MAISON DES JEUNES À FAIT PEAU NEUVE EN RAJEUNISSANT SON DECOR.

À surveiller, d'autres changements sont à venir !



LES HEURES D'OUVERTURE SONT LES SUIVANTES :

Lundi : 18h00 à 21h30
Mardi : 18h00 à 21h00
Mercredi : 18h00 à 21h00
Jeudi : 15h00 à 21h30
Vendredi : 18h00 à 23h00

Responsable : Maryvonne Tremblay
Informations : 418-567-1202
Courriel : mdjlesquat@hotmail.com



ANNONCES ET PUBLICITÉS

Literie Déco & Matelas Rabai\$

Nouveau magasin

Nous vendons : Lit, Matelas, Douillette, Drap
Oreiller, Sofa et Fauteuil inclinable, Divan Lit
Lit Ajustable Électrique & Lit Escamotable
Blanka Chassé & Jacques Houde
418-293-1750, 846 Rue Bossé



Vente de costumes surplus d'inventaire



2\$ - 5\$ - 10\$ - 15\$...

Samedi et dimanche
les 19 - 20 octobre 2019
de 9 h 00 à 14 h 00
Au local de Art'Scène

**OSEREZ-VOUS
RELEVER LE DÉFI ?**
DÉFI « BUT CENTRAIDE »



POUR UNE CINQUIÈME ANNÉE, LE DÉFI CONSISTE À REMETTRE 1 \$ / BUT COMPTÉ
ENTRE LE 20 SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE 2019.

TIRAGE D'UN PRIX DE PARTICIPATION PARMIS LES PARTICIPANTS.



Centraide
Haute-Côte-Nord
Manicouagan

COURS DE CATHÉCHÈSE

INFORMATION POUR LES PARENTS DE POINTE-AUX-OUTARDES ET LES BUISSONS

Vous désirez que votre enfant reçoive la formation conduisant à la réception des sacrements de Pardon, d'Eucharistie et de Confirmation.

Pour plus de renseignements, communiquer avec l'une des trois personnes suivantes :

Mme Liza Martel	418-567-2189
Mme Andrée Pineau	418-567-4249
Mme Monique Migneault	418-295-8035

La formation se fera à Chute-aux-Outardes

INSCRIVEZ-VOUS LE PLUS TÔT POSSIBLE.



SERVICE DE
JUMELAGE DE
FAMILLES

LIEN DE CONFIANCE COMPASSION
AIDE NATUREL ACCOMPAGNEMENT



Maison des familles MIOA
Maison d'accueil et d'aide



Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201506016877-01

BINGOS RÉGULIERS À TOUS LES JEUDIS à 19 h 30

Spécial bingo le 1^{er} jeudi de chaque mois :
total des prix 3 600\$

Livret : 10\$ Bonanza : 1\$

TOTAL DES PRIX :

Régulier	Spécial
3 200\$	3 600\$

	<u>CARTE</u>	<u>PRIX</u>	<u>PRIX</u>
1-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	bleu	200 \$	200\$
2-tour en T ⊥ : en haut ou en bas	orange	250 \$	250\$
3-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	vert	200 \$	200\$
4-tour du FREE	jaune	250 \$	250\$
Bonanza : 3 bingos sur la même carte		300 \$	400\$
5-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	rose	200 \$	200\$
6-tour en X	grise	250 \$	250\$
7-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles,	olive	200 \$	200\$
8-tour : 1^e carte pleine	brun	1 000 \$	1 200\$
2^e carte pleine	brun	350 \$	450\$

Réclamation des prix : Les gagnants doivent se présenter avec la **feuille gagnante complète** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, le **vendredi de 9 h à midi** et du **lundi au mercredi de 8 h 30 à 16 h** et le **jeudi de 8 h 30 à 19 h 30**.

Points de vente :

Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik

Pointe-Lebel : Suzanne Imbeault, 155, 4^e rue, Parc Langlois, au Marché du Centre

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (418-567-2650)



MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2019

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Lundis : Ordures

Vendredis : Recyclage

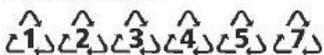
Lundi, le 14 octobre : Installation fermée

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

PAPIER ET CARTON

- ♻️ Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- ♻️ Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- ♻️ Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- ❌ Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE



- ♻️ Bouteilles
- ♻️ Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- ♻️ Bouchons et couvercles de plastique
- ❌ 6
- ❌ Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

- ♻️ Bouteilles, contenants, pots
- ❌ Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

- ♻️ Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- ♻️ Boîtes de conserve, couvercles
- ♻️ Cannelles métalliques et en aluminium

Écocentre de Baie-Comeau (418-589-4557)
du mardi au samedi de 8h à 17h
800, avenue E.-Schlemm

Magasin de réemploi phase 2 :
du mardi au samedi de 9h à 17h
800, avenue E.-Schlemm

TABLE DES MARÉES

VOICI L'HORAIRE DES MARÉES POUR LE MOIS D'OCTOBRE

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
1	0321	3.7	12.1	16	0308	3.1	10.2
	0925	0.0	0.0		0902	0.4	1.3
TU	1538	3.9	12.8	WE	1518	3.4	11.2
MA	2156	-0.1	-0.3	ME	2136	0.3	1.0
2	0406	3.4	11.2	17	0341	3.0	9.8
	1005	0.2	0.7		0932	0.5	1.6
WE	1622	3.7	12.1	TH	1551	3.4	11.2
ME	2245	0.1	0.3	JE	2212	0.4	1.3
3	0452	3.1	10.2	18	0417	2.8	9.2
	1046	0.4	1.3		1005	0.6	2.0
TH	1708	3.5	11.5	FR	1628	3.3	10.8
JE	2338	0.4	1.3	VE	2254	0.5	1.6
4	0541	2.7	8.9	19	0457	2.6	8.5
	1131	0.7	2.3		1043	0.7	2.3
FR	1759	3.2	10.5	SA	1710	3.2	10.5
VE				SA	2343	0.7	2.3
5	0042	0.7	2.3	20	0545	2.4	7.9
	0639	2.4	7.9		1129	0.9	3.0
SA	1226	1.0	3.3	SU	1802	3.1	10.2
SA	1900	3.0	9.8	DI			
6	0201	0.9	3.0	21	0048	0.9	3.0
	0750	2.2	7.2		0648	2.3	7.5
SU	1340	1.2	3.9	MO	1231	1.1	3.6
DI	2016	2.8	9.2	LU	1910	3.0	9.8
7	0325	1.0	3.3	22	0210	0.9	3.0
	0915	2.2	7.2		0809	2.3	7.5
MO	1507	1.2	3.9	TU	1358	1.1	3.6
LU	2138	2.8	9.2	MA	2031	3.0	9.8
8	0435	1.0	3.3	23	0331	0.8	2.6
	1031	2.3	7.5		0933	2.4	7.9
TU	1623	1.1	3.6	WE	1527	1.0	3.3
MA	2248	2.9	9.5	ME	2152	3.1	10.2
9	0528	0.9	3.0	24	0435	0.6	2.0
	1127	2.5	8.2		1040	2.7	8.9
WE	1721	0.9	3.0	TH	1640	0.7	2.3
ME	2341	3.0	9.8	JE	2259	3.3	10.8
10	0609	0.7	2.3	25	0527	0.4	1.3
	1209	2.7	8.9		1134	3.1	10.2
TH	1807	0.7	2.3	FR	1740	0.4	1.3
JE				VE	2355	3.5	11.5
11	0023	3.1	10.2	26	0613	0.2	0.7
	0643	0.6	2.0		1221	3.4	11.2
FR	1245	2.9	9.5	SA	1833	0.1	0.3
VE	1847	0.6	2.0	SA			
12	0059	3.2	10.5	27	0045	3.6	11.8
	0713	0.5	1.6		0655	0.0	0.0
SA	1317	3.1	10.2	SU	1305	3.7	12.1
SA	1922	0.4	1.3	DI	1922	-0.2	-0.7
13	0133	3.2	10.5	28	0131	3.6	11.8
	0740	0.5	1.6		0736	0.0	0.0
SU	1347	3.2	10.5	MO	1348	3.9	12.8
DI	1956	0.3	1.0	LU	2008	-0.3	-1.0
14	0204	3.2	10.5	29	0216	3.6	11.8
	0806	0.4	1.3		0816	0.0	0.0
MO	1417	3.3	10.8	TU	1430	4.0	13.1
LU	2028	0.3	1.0	MA	2054	-0.2	-0.7
15	0236	3.2	10.5	30	0300	3.4	11.2
	0834	0.4	1.3		0855	0.1	0.3
TU	1447	3.4	11.2	WE	1512	3.9	12.8
MA	2101	0.3	1.0	ME	2139	-0.1	-0.3
31	0344	3.2	10.5				
	0935	0.3	1.0				
TH	1555	3.8	12.5				
JE	2226	0.2	0.7				

COORDONNÉES - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, Chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418-567-2203

Télécopieur : 418-567-4409

Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1

Pompiers, ambulance, police : 911

Bibliothèque municipale (lundi soir) : 418-567-2281 poste 5109

Régie de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557

Site d'enfouissement : 418-567-3118 ou 418-589-4557

Maison des jeunes : 418-567-1202

CLSC : 418-567-2274

Fourrière municipale (Refuge Chapitou) : 418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

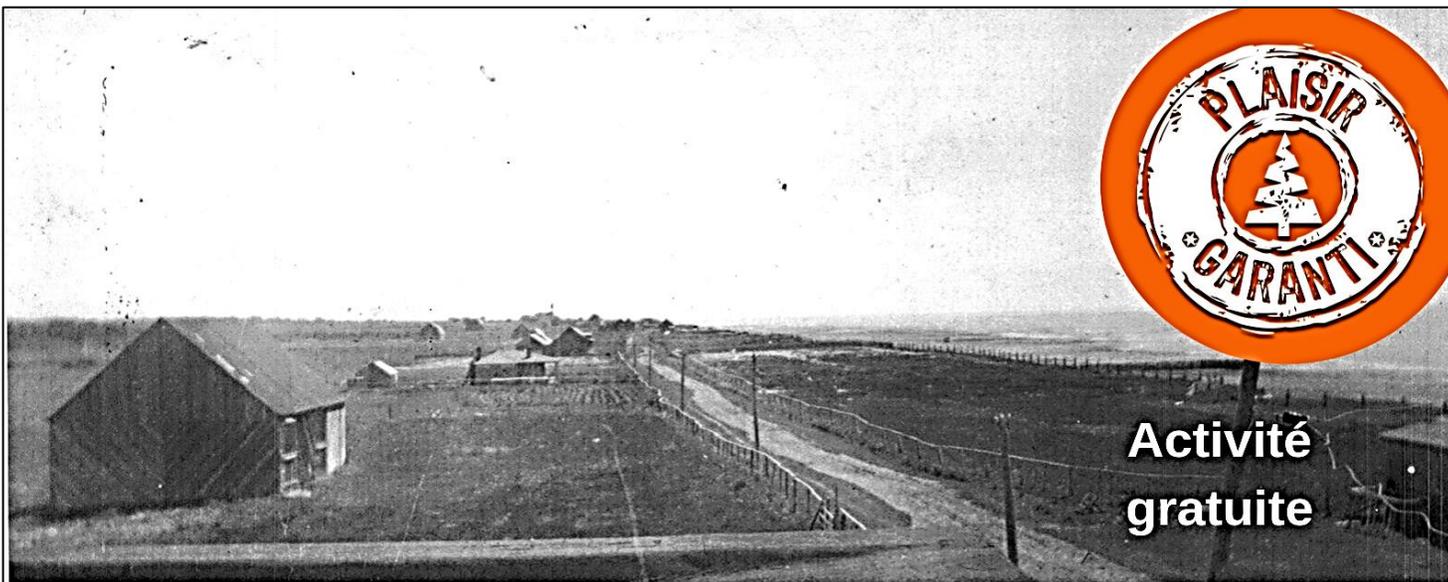
DATE DE TOMBÉE

PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans le Cacardeur - édition novembre 2019 est

lundi, le 21 octobre.





**Activité
gratuite**

Visionnement des capsules historiques de Pointe-aux-Outardes

Au centre des Loisirs de PAO

Le 10 novembre 2019, de 13h30 à 16h

La vie du village selon :

Roselys Hovington

Odette Malouin

Rolland Tremblay

Yvan Marin

Jean-Rolland Ross

Pierre Ross

Erik Phaneuf, archéologue

Pierre-Olivier Savard, guide-interprète

Jean-Marie Vollant, aîné de Pessamit

Apparition des jeunes de l'école Les Dunes

Une invitation du



**Parc Nature
de Pointe-aux-Outardes**

En collaboration avec

Québec



**Municipalité de
Pointe-aux-Outardes**